

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 25/011/2008 – ÉFAI

11 novembre 2008

Informations complémentaires sur l'AU 232/08 (AFR 25/007/2008, 22 août 2008) – Détention arbitraire / Torture

ÉTHIOPIE

Abdirahman Mohamed Qani (h), responsable tribal  
Abdiaziz Mohamed Layli (h), ressortissant danois  
Diriye Layli Siigaale (h)  
Nabadiid Askar (h)  
Shaafi dhala-hool (h)  
Cumar Madoobe (h)  
Ahmed Allow-xiir (h)  
Inqaas Karuur (h)  
Dhakoorr Luuntire Adan Geeddan (h)  
Abdullahi Ahmed Qormahaye (h)  
ainsi que trois autres personnes

---

Amnesty International sait maintenant que l'*Ugaas* (chef de clan) Abdirahman Mohamed Qani a été libéré le 7 octobre 2008. Les membres de sa famille qui étaient également détenus ont tous été remis en liberté quelques jours plus tard.

Abdirahman Mohamed Qani, chef du groupe tolomoge dans le clan ogaden, était détenu sans inculpation depuis le 13 juillet. Il a été arrêté en même temps que neuf membres de sa famille et trois autres personnes peu après son retour dans sa ville, Godey, située dans la région somalie (est de l'Éthiopie), le 12 juillet. Il avait vécu à l'étranger pendant deux ans et de nombreuses personnes s'étaient rassemblées chez lui pour l'accueillir. Il a été arrêté le lendemain et conduit à la caserne militaire de Godey. Dans les jours qui ont suivi, les forces de sécurité ont appréhendé environ 70 personnes. Toutes ont été libérées depuis lors.

Abdirahman Mohamed Qani, qui a présidé la région somalie d'Éthiopie d'avril à novembre 1994, faisait partie en 2005 d'une dizaine d'anciens s'efforçant d'organiser des négociations de paix entre le gouvernement et le Front de libération nationale de l'Ogaden (FLNO), un groupe armé luttant pour un État d'Ogaden indépendant qui inclurait la majeure partie de la région somalie. Dans le cadre de cette médiation, il s'est rendu aux États-Unis en 2006 afin de rencontrer les membres de la diaspora ogaden.

**Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du Réseau Actions urgentes. Amnesty International continuera de suivre l'évolution de la situation de ces personnes et interviendra de nouveau si nécessaire.**